



Procès verbal de la réunion du conseil d'administration du JCG du 30 septembre 2020

Étaient présents :

Membres du conseil d'administration : LAFITTE Christine, AUGIER Céline, BRUN Mélanie, SCHMALTZ Laurine, BARAILLE Guylaine, VROMAN Christophe, GAGO Richard, PIZZAGALLI Cédric, GRAMMATICO Frédéric, BOLOMIER Jean.

Ouverture de séance à 18h15

1 / Election des membres du bureau:

A l'unanimité, le Conseil a nommé :

- Madame AUGIER Céline, au poste de Présidente,
- Madame BRUN Mélanie, au poste de Secrétaire Générale et Vice Présidente,
- Monsieur BOLOMIER Jean, au poste de Trésorier et vice Président.

Les clefs et différents codes relatifs à ces postes leur seront remis ultérieurement.

2 / Partage des tâches au sein du Conseil :

Certaines tâches nécessitent un suivi régulier. Afin d'assurer ce suivi, chacun a fait part de ses disponibilités pour les activités suivantes:

- Relations avec la Mairie: Richard et Mélanie,
- Relations avec la FFJDA: Laurine,
- Gestion des mails, de facebook et sendinblue: Christophe,
- Reprise en main du site internet: Le site du Club, piraté, ne peut être maintenu en l'état. Guylaine voit avec son fils les différentes solutions envisageables. Dans la négative, il conviendra d'aviser de la conduite à tenir (fermeture définitive, reprise avec un nouvel hébergeur...),
- Rédaction des affiches et informations au public: les activités des enfants sont suivies par le comité des parents qui se charge des affichages. Les autres informations, moins prévisibles, seront gérées au coup par coup, par les personnes disponibles.

Nota:

- Un cahier est mis à disposition dans le bureau, sur lequel sont listés les travaux en court et réalisés. Il y est précisé le nom de la (des) personne(s) en charge du travail.
- Un fichier "A. travail en court", existe dans le Cloud. Ce fichier permet de mettre en partage les travaux en cours. Il a l'avantage d'être accessible indifféremment sur le poste de travail du club ou au domicile de chacun. Il pourra être réorganisé afin de s'adapter aux besoins de chacun.

Deux domaines doivent cette année faire l'objet d'un suivi et d'une mise à jour particuliers:

a- Suivi et gestion des protocoles sanitaires:

Laurine, Mélanie et Céline se chargeront de suivre l'actualité, au niveau de la FFJDA et des autorités administratives afin d'appliquer au dojo, dans les meilleurs délais, les dernières dispositions réglementaires liées au Covid 19.

Les changements mis en place au sein du dojo seront effectués en concertation avec le Conseil, le référent Covid et les profs.

Les adhérents seront régulièrement informés des changements les concernant.

b- Mise à jour du DUERP:

Le DUERP doit être réactualisé. Il devra, notamment, prendre en compte les nouveaux risques liés à la pandémie de Covid 19.

Laurine, procédera à l'élaboration d'un nouveau DUERP. A cet effet, Céline lui fournira un exemplaire de l'ancien.

Il est primordial de rappeler que ces tâches ne sont pas mises à la seule charge des volontaires listés supra.

L'ensemble des membres du CA est concerné par la vie du club et peut avoir à gérer ces activités quand l'occasion s'en présente.

L'ensemble du Conseil sera par ailleurs consulté afin de donner son avis, d'apporter ses corrections, sur les documents émis par l'un ou plusieurs de ses membres.

Une liste des codes d'accès aux divers outils sera éditée par Céline qui la diffusera à chacun des intéressés.

3/ Projet pédagogique de Pierre:

Le projet pédagogique de Pierre, ci-annexé, fait mention de diverses actions en vue d'attirer vers le club une population qui en est jusqu'à présent absente.

a- le quartier de la Planquette:

Il propose des animations ponctuelles extérieures et/ou dans le gymnase (avec accord de la mairie) et la création d'une antenne du JCG en utilisant les créneaux horaires laissés libres au dojo de La Planquette par le club de karaté.

Le CA est unanimement convaincu par ce projet, pierre développera et précisera les conditions de mise en place avec Fred et Céline.

b- le sport adapté:

En collaboration avec le Comité départemental sport adapté du Var, le JCG organisera, le mardi 10 novembre 2020, une journée découverte judo.

Pierre et Julia se chargeront de l'accueil des participants ainsi que des cours.

Christophe se charge des formalités de déclaration auprès de la SMACL.

Le club devra appliquer les dispositions prévues par les protocoles sanitaires.

Pierre a, par ailleurs, projeté une compétition intra JCG, afin de pallier aux annulations de compétitions officielles et de proposer aux enfants du club une "mise en condition de compétition".

Avant de donner son accord, le conseil estime qu'il est impératif de s'assurer que l'organisation d'un tel évènement est bien compatible avec les protocoles sanitaires en vigueur.

Mélanie et Céline se chargent de ces vérifications.